

BILLS—Suite.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER TORONTO, NIAGARA ET WESTERN—Suite.

M. Buchanan—Suite.

le projet de la commission hydro-électrique de l'Ontario—3044; je ne crois pas que nous devrions nous opposer aux désirs de la population de cette province sur ce point—3044; la législature a déclaré à l'unanimité qu'elle désirait que ces bills fussent rejetés et qu'elle voulait avoir la possibilité de construire dans la province des lignes dépendant du service hydro-électrique—3044; on devrait permettre à l'Ontario d'exécuter ce projet et quant à ces intérêts particuliers, ils devraient consacrer leur attention aux besoins de régions qui ne jouissent pas encore de facilités de transport—3044.

Hon. J. D. Reid—Ne devrait pas y avoir de doublement de chemins de fer—3044; droits de circulation devraient être accordés sur une voie ferrée déjà existante—3044; Nord-Canadien a un réseau de 10,000 milles—3044; sommes d'argent énormes lui ont été accordées—3045; pas d'autre alternative que de voir compléter le réseau—3045; pas d'embranchement aujourd'hui qui le relie aux voies d'Amérique et par conséquent il s'efforce d'obtenir cette courte ligne qui lui donnera un embranchement de Toronto sur Buffalo, pour avoir un réseau complet—3045.

M. Maclean (York-sud)—Opposition dans la province d'Ontario, tout particulièrement de la part de la compagnie hydro-électrique et des chemins de fer actuellement en cours de construction dans cette province et dépendant du service hydraulique—3047; sir Adam Beck a atteint son but—3047; l'application des dispositions de ce projet de loi, sera entre les mains de la commission des chemins de fer—3047; l'exploitation des chutes d'eau par des sociétés particulières est finie—3047; déclaration du gouvernement d'Ontario—3047; à l'avenir toute l'énergie électrique qui sera produite dans la province sera mise à la disposition du public—3048; mesure progressive—3048; l'époque n'est pas éloignée où nous aurons la nationalisation des chemins de fer en ce pays—3048.

3e lecture— .

Sanctionné—3340.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU TELEPHONE CANADA WESTERN.

M. Green—Dépose bill (n° 25) concernant la compagnie de téléphone Canada Western—662.

1ère lecture—662.

2e lecture—767.

En comité—767.

M. Blain—Bill ne permet pas d'exploiter une ligne en dehors de la Colombie-Britannique, sans avoir obtenu préalablement le consentement—1980.

BILLS—Suite.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU TELEPHONE CANADA WESTERN—Suite.

M. Stevens—Projet de loi défend spécialement à la compagnie d'entretenir des lignes de téléphone dans la Saskatchewan, le Manitoba ou l'Alberta sans le consentement du Gouverneur en conseil—1981; on ne saurait s'opposer à ce que la compagnie relie ses lignes de téléphones pour les communications à longue distance—1981.

3e lecture—1983.

Sanctionné—2941.

BILL RELATIF A LA CORPORATION DE BRANTFORD.

M. Cockshutt—Dépose bill (n° 26) concernant la corporation de Brantford—695.

1ère lecture—695.

2e lecture—767.

En comité—989.

M. Cockshutt—Transmettre à la ville de Brantford les droits que ce Parlement a accordés à la compagnie de chemin de fer de Grand-Valley—989; cette compagnie qui exploitait le tramway de la ville de Brantford et le tramway suburbain entre Paris et Galt a été mise en liquidation et vendue à l'enchère—989; ville de Brantford a racheté—989; désire le transfert des droits accordés par le Parlement—989.

Hon. Wm Pugsley—C'est à la législature provinciale que la ville doit s'adresser pour obtenir le droit d'exploiter ce chemin de fer purement local—990; si le gouvernement d'Ontario n'a pas fait d'opposition je ne vois pas pourquoi nous en ferions ici—990.

Sir Robert Borden—Prendre bien garde de ne pas outrepasser nos devoirs—990; comité devra examiner la question de juridiction—990; obtenir l'opinion du ministre de la Justice—990; conviendrait de prévenir le procureur général de la province afin qu'il puisse soumettre les objections qu'il pourrait avoir à la décision que le Parlement voudrait prendre en la matière—990.

Bill renvoyé au comité des chemins de fer, des canaux et des télégraphes—990.

Reprise de l'étude en comité—1705; 1729.

3e lecture—1809.

Amendement du Sénat—2791; donne plus de précision au bill—2791.

Amendements adoptés—2792.

Sanctionné—2942.